



IMMOBILIER ANCIEN : LE MARCHÉ A L'ÉPREUVE DU PROGRAMME DES CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'ampleur de la contraction de la production de crédits nouveaux à l'habitat observée par la Banque de France, -49% entre février 2011 et février 2012, est sans appel : la chute de l'activité des marchés immobiliers anticipée pour cette année est désormais amorcée.

La brutalité de cette chute du crédit, qui ne peut pas trouver son origine dans un effondrement des prix alors que les conditions d'accès au crédit demeurent favorables, confirme le cri d'alarme poussé par les professionnels en décembre dernier : le marché subira en 2012 le renforcement de la fiscalité immobilière et l'abandon du PTZ+ dans l'ancien.

Du côté des transactions dans l'ancien réalisées par les adhérents de la FNAIM (12 000 agences), le spectre d'un effondrement des prix est toujours écarté. D'après les premières tendances révélées par l'Observatoire des Marchés de l'ancien, qui sera publié le 11 avril prochain, on assiste tout au plus, à un léger recul des prix : de l'ordre de -1.0% en moyenne nationale au 1^{er} trimestre 2012 par rapport au quatrième trimestre 2011.

Dans ce contexte, les perspectives de rebond de l'activité ne pourront être anticipées qu'à l'échéance des élections présidentielles. Nous connaissons désormais dans un mois les coups de pouce nécessaires qui seront donnés à l'investissement locatif privé et à l'accession à la propriété...

La FNAIM présentera, à l'occasion de sa conférence de presse du 11 avril à 11h au Palais Brongniart à Paris, l'intégralité de son observatoire actualisé au 1^{er} trimestre 2012, et décryptera le marché immobilier au regard du programme des candidats à l'élection présidentielle.

LA FNAIM EN BREF

Première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France, la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs 13 métiers, depuis 1946. Elle fédère aujourd'hui 12 000 entreprises qui servent les intérêts du consommateur dans le respect d'un Code d'Éthique et de Déontologie. Force de proposition reconnue et écoutée sur les enjeux de la politique du logement en France, la FNAIM est régulièrement consultée par les pouvoirs publics. Possédant à la fois une expérience professionnelle, juridique et économique, elle participe activement à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires. Son maillage national, organisé autour de Chambres Départementales et Régionales, lui permet également de s'inscrire au cœur de l'action sur le terrain, en différenciant les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services qu'ils offrent aux particuliers.

CONTACTS PRESSE

FNAIM - Emmanuelle Savoy Tél. : 01 44 20 77 31 / 49 / 97 Email : communication@fnaim.fr

Agence GolinHarris - Amandine Pesqué Tél. : 01 40 41 56 17 Email : amandine.pesque@golinharris.com